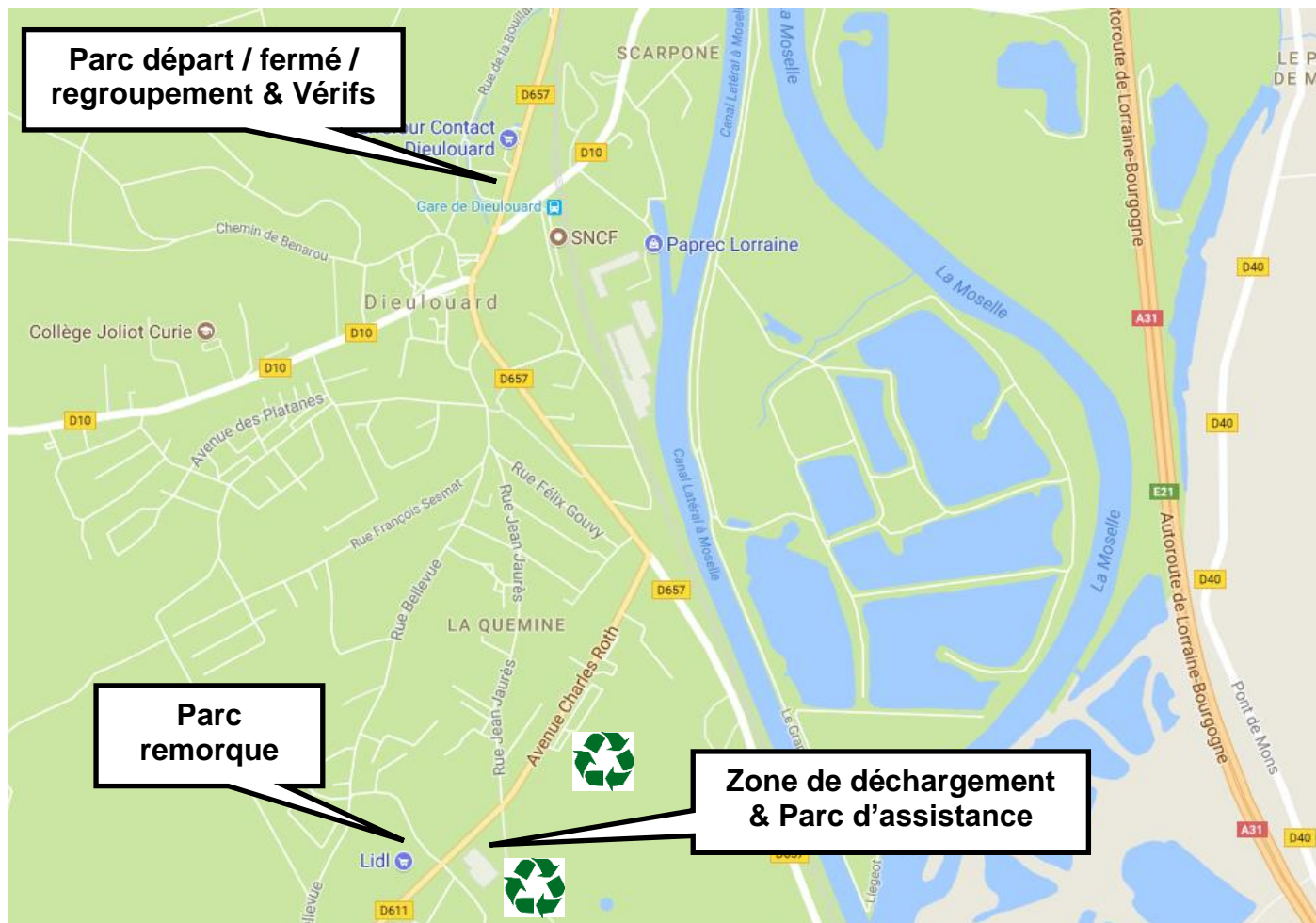



Parcs concurrents à Dieulouard



ADRESSES DES PARCS & INFOS :

- **Zone de déchargement (samedi) & Parc d'assistance (dimanche)** : parking de la société Epilor (panneau « Agglomération PAM »), avenue Charles Roth (de l'autre côté de la D611 par rapport aux supermarchés Lidl & Colruyt).
- **Parc remorque** : à côté des supermarchés Lidl & Colruyt, dans les rues Claude Gelée et Marie Marvingt, y compris la grande place en calcaire.
- **Parc de départ / fermé / regroupement & Vérifications** : parking de la salle des fêtes, place du 8 mai 1945 / rue de Scarpone (face à la gare).

Pour information : le Lidl est fermé dimanche, le Colruyt est ouvert le dimanche matin.

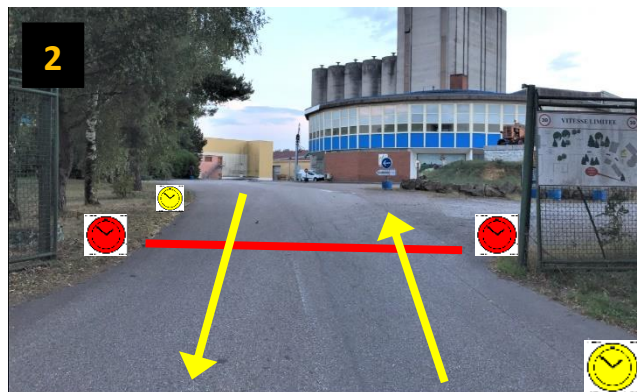
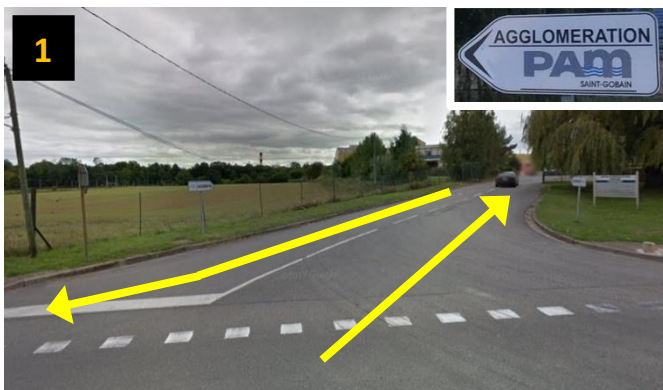
Pour vos déchets  : des bennes sont disponibles dans le parc d'assistance, et des containers pour le verre se situent avenue Charles Roth à 200m près du stade municipal.

ZONE DE DECHARGEMENT & PARC D'ASSISTANCE :

Le déchargement des voitures de course **n'est autorisé samedi que sur cette zone.**
Toute gêne à la circulation et déchargement dans la ville de Dieulouard seront susceptibles d'être remontés à la direction de course, et punis d'une amende de 200€.

⚠ Pour vous rendre aux vérifications techniques, vous devez avoir les numéros de course collés sur la voiture afin qu'elle soit identifiable sur la route.

⚠ Seuls les véhicules identifiés par le macaron « Assistance » sont autorisés à entrer et circuler dans cette zone dimanche. Les autres doivent aller sur les parkings à proximité.



ZONE JAUNE = ZONE AUTORISEE

PARC REMORQUE :

Seuls les bas-côtés et trottoirs sont autorisés pour déposer les plateaux/remorques dans les rues, **ainsi que l'intégralité de la surface en calcaire** accessible depuis la rue Marie Marvingt.

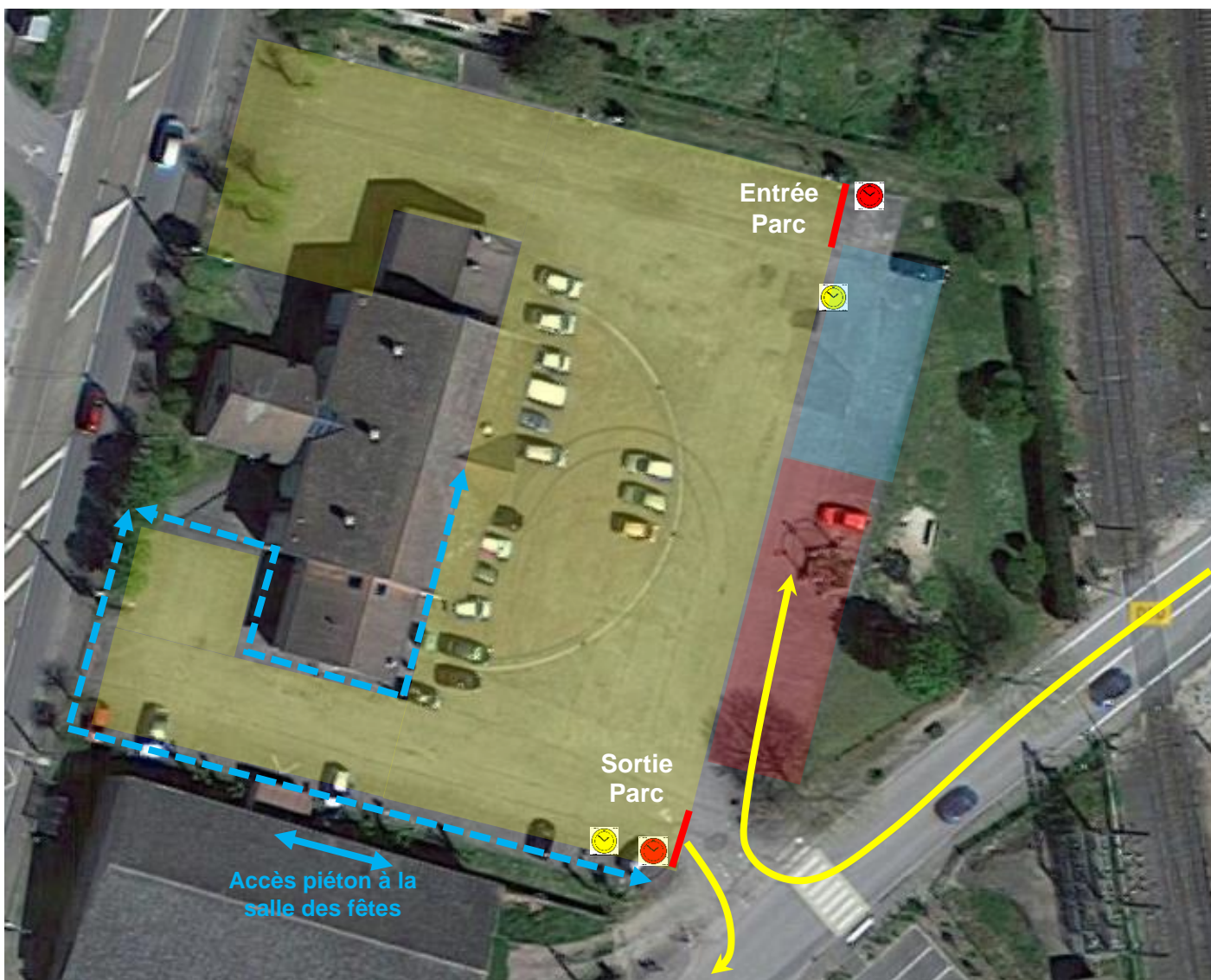


ZONE JAUNE = ZONE AUTORISEE

⚠ AUCUN stationnement de camionnette d'assistance, de remorque ou de voiture de course n'est autorisé dans un autre secteur de la ville de Dieulouard, tout particulièrement sur les parkings des centres commerciaux.

PARC DE DEPART / FERME / REGROUPEMENT & VERIFICATIONS :

⚠ Pendant l'épreuve, en cas de file de voitures trop importante à l'entrée du parc : ne pas obstruer la route principale (rue de Scarpone avec la voie ferrée) mais vous servir du parking de la gare de l'autre coté de la rue comme zone d'attente.



**PARC DEPART / FERME /
REGROUPEMENT**

**VERIFICATIONS TECHNIQUES
(samedi uniquement)**

**ZONE DE STOCKAGE AVANT
VERIFS & AVANT POINTAGE**

